

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 10 juin 2021,

Contact presse Agence ACCOM'S

Nicolas Milcent

Tel : 01 76 21 54 06

nicolasmilcent@accoms.eu

Chiffres 2020 et perspectives 2021 : l'industrie des matières plastiques face à la crise du Covid-19

Affectée par la crise du Covid 19 en Europe, et tout particulièrement en France, l'industrie des matières plastiques s'inquiète des contradictions du cadre réglementaire national.

En Europe, la crise du Covid-19 a très largement amplifié la baisse, à la fois de la production et de la demande de matières plastiques, constatée depuis 2017. Avec 55 Mt, la production européenne a reculé de 5,1% en 2020. Avec une chute de 11%, le phénomène est encore plus évident en France. Alors que la reprise est encore incertaine, l'industrie s'investit dans la circularité de ses matériaux. Pour réussir, elle a besoin d'un cadre réglementaire qui lui donne la visibilité indispensable à ses investissements.

Tous les secteurs d'application des plastiques touchés par la crise sanitaire

La baisse d'activité enregistrée par les secteurs clients en raison de la pandémie, explique ces résultats. La demande européenne a ainsi reculé de 4,7%, avec un écart là aussi, plus marqué dans l'Hexagone (-7,5%). L'automobile, qui a connu des arrêts de production, a été le secteur le plus affecté avec une baisse de 18,5% de sa consommation de matières plastiques à échelle européenne, et de 28% en France. Le bâtiment a été le moins affecté, tant en Europe (-1%) qu'en France (-4%). En dépit de l'idée reçue selon laquelle l'emballage, principal débouché des matières plastiques, aurait profité de la crise sanitaire, celui-ci a moins bien résisté (-2,5%), et ce particulièrement en France (près de -7%). A noter que les emballages ménagers ont bien moins souffert que les emballages industriels et commerciaux. Enfin, s'il a connu une hausse en raison de la crise du COVID-19, le secteur médical reste un segment de marché marginal tant au niveau européen que français (de 1,5 à 2%).

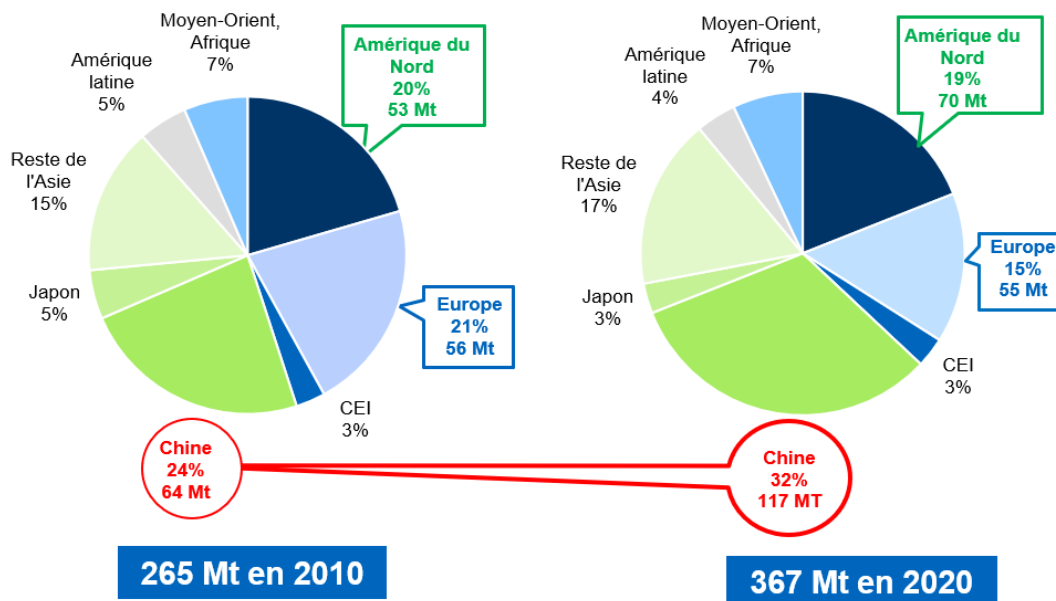
Au niveau mondial, la production estimée à 367 Mt, a diminué de 0,3%. Cette inflexion est un marqueur significatif de l'impact de la crise du Covid-19 sur l'économie mondiale. A ce jour, l'industrie des plastiques n'avait enregistré de baisse d'activité qu'à l'occasion de deux crises mondiales majeures ; le 1^{er} choc pétrolier (1973) et la crise financière de 2008.

La crise sanitaire accentue le recul de l'Europe sur le marché mondial

Le contraste avec la baisse d'activité enregistrée en Europe est à souligner. Il s'explique par la maîtrise, dès l'automne 2020, de l'épidémie par la Chine, principal producteur des matières plastiques (32%) et seule économie majeure à enregistrer une croissance de son PIB en 2020 (+2.3%). En Amérique du Nord, la production est restée stable (environ 70 Mt) malgré la chute du PIB des Etats-Unis (-3,5%).

On retrouve ici, amplifiés par la crise sanitaire, des tendances observées depuis une décennie. Après avoir dépassé les 100Mt en 2018, la production chinoise s'approche aujourd'hui des 120 Mt, soit presque le double d'il y a dix ans (près de 64 Mt), faisant de l'Asie, de loin la principale zone de production (+ de 50%). Dans la seconde moitié de la décennie, aux Etats-Unis, de nouvelles unités de polymères dont la compétitivité repose sur l'exploitation des gaz de schiste, ont permis à l'Amérique du Nord d'augmenter sa production de plus d'un tiers (de 53 à près de 70 Mt).

Evolution 2010- 2020 de la production mondiale des matières plastiques par zones géographiques



L'Europe ne profite pas de l'augmentation de la production mondiale de matières plastiques. Bien au contraire. En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire, le volume produit en Europe est en légère baisse, et sa part est passée en 10 ans de 21 à 15%.

Les défis de la reprise

Sous l'impulsion de la demande, une forte reprise de la production européenne a été enregistrée dès la seconde partie de l'année 2020. En France, où l'automobile et le bâtiment ont été à l'arrêt durant le premier confinement, le phénomène est plus accentué.

A cette reprise du marché européen se conjugue également une hausse des exportations (hors EU 27). Les importations sont en revanche à la baisse en Europe et en France, attirées par des marchés plus rémunérateurs, notamment en Asie.

Partout, le premier trimestre 2021 confirme la reprise de l'activité des principaux secteurs clients, à l'exception du secteur automobile (-9% versus Q4 2020).

Dans le même temps, suite à des incidents techniques, la production européenne de matières plastiques a légèrement diminué (-0,7%). En France, cette baisse de la production amorcée, comme en Europe, dès décembre, est beaucoup plus marquée à -8%. Combinée à celle des importations et des stocks, elle crée des tensions sur un marché caractérisé par le dynamisme de la demande.

Ce contexte tout à fait particulier explique la remontée des prix des polymères. Après avoir baissé de près de 7% en 2020 et de près de 2% en 2019, la moyenne de l'ensemble des prix des polymères a confirmé au début 2021 (+8% vs Q4 2020), un mouvement haussier initié sur la fin de 2020.

Ces tendances devraient perdurer à court terme et conditionner la reprise de l'activité économique en Europe et en France.

Ne pas hypothéquer l'avenir

Dans ce contexte économique encore incertain, toute nouvelle interdiction ou restriction nationale de produits, en plus de celles déjà adoptées en particulier dans le cadre de la loi AGECE en 2020, fragiliserait toujours plus la part de la France et la compétitivité de ses entreprises sur le marché européen des plastiques.

L'amendement adopté en Commission au Sénat et qui corrige, dans le projet de Loi Climat et Résilience, l'interdiction pure et simple des emballages en polystyrène (PS), ne doit pas, par l'ambiguïté de ses conditions, remettre en question les investissements prévus en France dans des unités de recyclage chimique du polystyrène.

Pour PlasticsEurope, il y a une contradiction évidente entre l'objectif peu réaliste, de 100% de plastiques recyclés en 2025, et la volonté du législateur d'éliminer des catégories entières d'emballages plastiques du marché, alors que ceux-ci représentent aujourd'hui 60% du gisement des plastiques à recycler. *« Il ne faut pas décourager nos membres à l'heure où ils sont pleinement engagés dans l'économie circulaire des plastiques, tant en Europe qu'en France. Il est impératif que soient garantis les approvisionnements des unités de recyclage chimique dans lesquelles ils investissent massivement. »* conclut Eric Quenet, Directeur de PlasticsEurope pour la France.